



Signataire : Grégoire Carasso

Date de dépôt : 14 novembre 2023

Question écrite

Après les « incidents » de Renens et Tolochenaz, le Conseil d'Etat a-t-il ouvert ses chakras pour le doublement de la ligne CFF Genève-Lausanne ? Ou quelle suite à l'amendement unanime du Grand Conseil au crédit d'étude PL 13176-A (30 millions de francs) ?

En date du 9 novembre dernier, une grande partie de la desserte ferroviaire de la région lémanique s'est retrouvée à nouveau paralysée par un incident technique en gare de Renens. A nouveau, car c'est à cette même date, ironie de l'histoire, qu'un affaissement des voies près de Tolochenaz avait conduit à une longue rupture de la desserte entre Genève et Lausanne deux ans plus tôt.

Ces épisodes malheureux ont permis de mettre à l'agenda le doublement de la ligne de Genève-Lausanne comme nouvelle priorité politique. Le canton de Vaud, particulièrement proactif sur le sujet, a ainsi pu « profiter » de ce moment pour obtenir en dernière minute la réalisation d'un tunnel entre Morges et Perroy à l'étape PRODES 2035 en tant que première étape pour doubler cette ligne à terme. Cela montre à quel point la proactivité est payante sur ces dossiers.

Genève, on le sait, a un besoin crucial d'une meilleure desserte ferroviaire pour son économie, mais aussi et surtout pour permettre un report modal, le canton étant la destination de plusieurs centaines de milliers de véhicules chaque jour, en particulier depuis la France voisine. En janvier 2023, le Grand Conseil a voté le PL 13176-A ouvrant un crédit très conséquent de 30 millions de francs pour étudier le développement ferroviaire de l'agglomération à long terme et se doter d'une grande ambition en la matière. Une ambition qui doit être traduite par la réalisation d'une « diamétrale

régionale nord-sud » proposant « des liaisons transfrontalières directes ». Par ailleurs, celle-ci devrait être étudiée en considérant l'opportunité qu'elle puisse constituer aussi un maillon redondant de la ligne Genève-Lausanne jusqu'à Nyon.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- 1) *Quel est l'état des réflexions et études lancées sur cette diamétrale régionale ?*
- 2) *Plus précisément, quelles variantes sont aujourd'hui étudiées ?*
- 3) *Comment est considérée la possibilité de doubler la ligne Genève-Lausanne par ce projet et ainsi de « faire d'une pierre deux coups » ?*
- 4) *Le Conseil d'Etat peut-il préciser comment il envisage la suite de ce dossier : contacts avec le canton de Vaud et la France voisine ? calendrier des appels d'offres ? débats publics ?*

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.